

# Créer de la perméabilité : la Route du hérisson

## Capitales Françaises de la Biodiversité 2025 - Lauréat des intercommunalités



**Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE)

**Services de la collectivité associés** : Services techniques (chantier d'insertion)

**Budget** : 650 € (soit 108 passages + 100 flyers)

**Partenaires financiers** : /

**Partenaires techniques** : /

**Date de début** : Avril 2024

**Date de fin** : 2027 (fin du plan d'action)



### Objectifs :

La culture peut être définie comme l'ensemble des savoir-faire, des connaissances et des traditions propres à un groupe. Le plan d'action de la CCCE, le plan local pour la biodiversité, a pour ambition de faire de la biodiversité un enjeu commun aux différents acteurs du territoire. Pour cela, il met en place des actions favorisant l'acculturation des élus, agents communaux et citoyens au sujet de la biodiversité, afin de construire une culture commune de la préservation de la biodiversité. Il s'agit d'une étape essentielle afin de pouvoir faire de la "biodiversité" une composante à interroger dans l'ensemble des projets et politiques, et de générer des projets propres à la préservation de cette dernière.

La Route du hérisson propose d'adopter un savoir-faire commun afin de préserver la biodiversité du territoire, notamment en améliorant la perméabilité des clôtures. Ce projet, inspiré de la démarche

Piqu'Caen ville du Groupe Mammalogique Normand, permet la création de passages à microfaune dans les clôtures des jardins, à moindre coût. L'objectif est multiple : avoir une action exemplaire des collectivités pour inviter les particuliers à rejoindre la démarche, montrer concrètement comment favoriser la perméabilité des clôtures en vue d'intégrer le principe de construction dans les documents d'urbanisme des communes, coordonner différents services et élus autour d'une action simple et, surtout, améliorer la continuité des trames en milieux urbanisés.

### **Mesures mises en œuvre :**

La Route du hérisson est une action concrète pour favoriser les déplacements de la microfaune tout en faisant parler de la biodiversité et des trames écologiques. À partir de cette action, les communes interrogent leurs clôtures, notamment au moment de leur création. C'est une invitation à penser la ville à partir d'un animal emblématique, habituellement apprécié et véhiculant une image sympathique. La route du hérisson allie un volet d'aménagement à un volet d'amélioration des connaissances avec le suivi par empreintes. C'est un outil d'accompagnement du vivant sur le territoire qui crée une culture commune en utilisant la technique, le langage et un graphisme percutant.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet est simple, non intrusif et peu onéreux. La Route du hérisson se décompose en plusieurs phases : une première à destination des communes et une seconde à destination des particuliers. La création des passages a été coconstruite entre plusieurs services : la mission biodiversité pour le dimensionnement (avril 2024), le service communication pour la mise en page et l'impression (mai 2024) et le chantier d'insertion communautaire pour la découpe des panneaux (juillet-novembre 2024). Les installations sont réalisées par les services techniques des communes membres. Pour la première phase du projet, la CCCE a accompagné entre juillet et novembre 2024 les huit communes dans la mise en place de passages sur les clôtures communales. Cela s'est traduit par un rendez-vous sur place afin de définir l'emplacement le plus opportun. Des percements ont été réalisés sans panneau lorsqu'ils n'étaient pas visibles des usagers humains.

La deuxième phase de la Route du hérisson a démarré en décembre 2024 avec l'ouverture du programme aux habitants du territoire. Des articles ont été publiés dans les revues communales et communautaires, des posts Facebook ont été partagés et un rappel a été fait aux élus. En janvier 2025, il y a trois demandes retenues (avec visite sur place) et cinq demandes en cours d'étude dans des jardins privés. Les voisins sont avertis et invités à participer également. Enfin, afin de suivre l'impact de ces passages, des suivis grâce à des pièges à empreintes (et notamment le protocole mission hérisson) sont prévus. Une école s'est mobilisée pour réaliser le suivi des passages dans la cour avec les enfants dès mars 2025. La Route du hérisson est présentée à chaque intervention scolaire de la coordinatrice biodiversité.

### **Résultats / impact pour la biodiversité :**

Plus de 30 passages avec panneaux ont été installés sur les huit communes (et deux sites de la communauté de communes).

En complément d'un flyer explicatif et des panneaux "Route du hérisson", une carte en ligne accessible au grand public a été créée pour recenser les parcelles rendues perméables grâce à la Route du hérisson et les parcelles non clôturées. Sur cet outil cartographique, toutes les parcelles urbanisées ont été représentées comme "closes". Chaque visite sur le terrain est l'occasion d'actualiser cette carte pour avoir une meilleure représentation de la perméabilité des parcelles sur le territoire.

À travers les passages réalisés, la continuité des trames écologiques a été améliorée et les communes ont été invitées à questionner le sujet de la perméabilité des clôtures lors de la production d'avis de personne publique associée sur des révisions de plans locaux d'urbanisme et d'avis sur des autorisations d'urbanisme, afin d'intégrer, dès la genèse des projets, la circulation de la microfaune. Enfin, en s'adressant aux particuliers, la Route du hérisson offre une occasion d'échanger en direct avec les habitants du territoire à propos de leurs jardins et de leurs modes de gestion. La Route du hérisson améliore les circulations de la microfaune, mais elle ouvre également une porte vers les particuliers et leurs jardins qui représentent 9 % du territoire. Elle contribue à créer un mouvement collectif de prendre soin de la biodiversité.

Crédit photo : Ville de Pleurtuit

### **Coordonnées**

Communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE)

## Contact

Manon Belec, coordinatrice biodiversité

[m.belec@cote-emeraude.fr](mailto:m.belec@cote-emeraude.fr)